

20 - LE PAYS DE LA MOTTE-DU-CAIRE



Communes concernées

Bayons
Clamensane
Curbans
Faucon-du-Caire
Gigors
La Motte-du-Caire
Le Caire
Turriers
Venterol

Données générales

Superficie : environ 7 908 hectares
Altitude maximale : 1825 mètres
Altitude minimale : 650 mètres
Population : environ 640 habitants en 1999
721 habitants en 2014

PRESENTATION

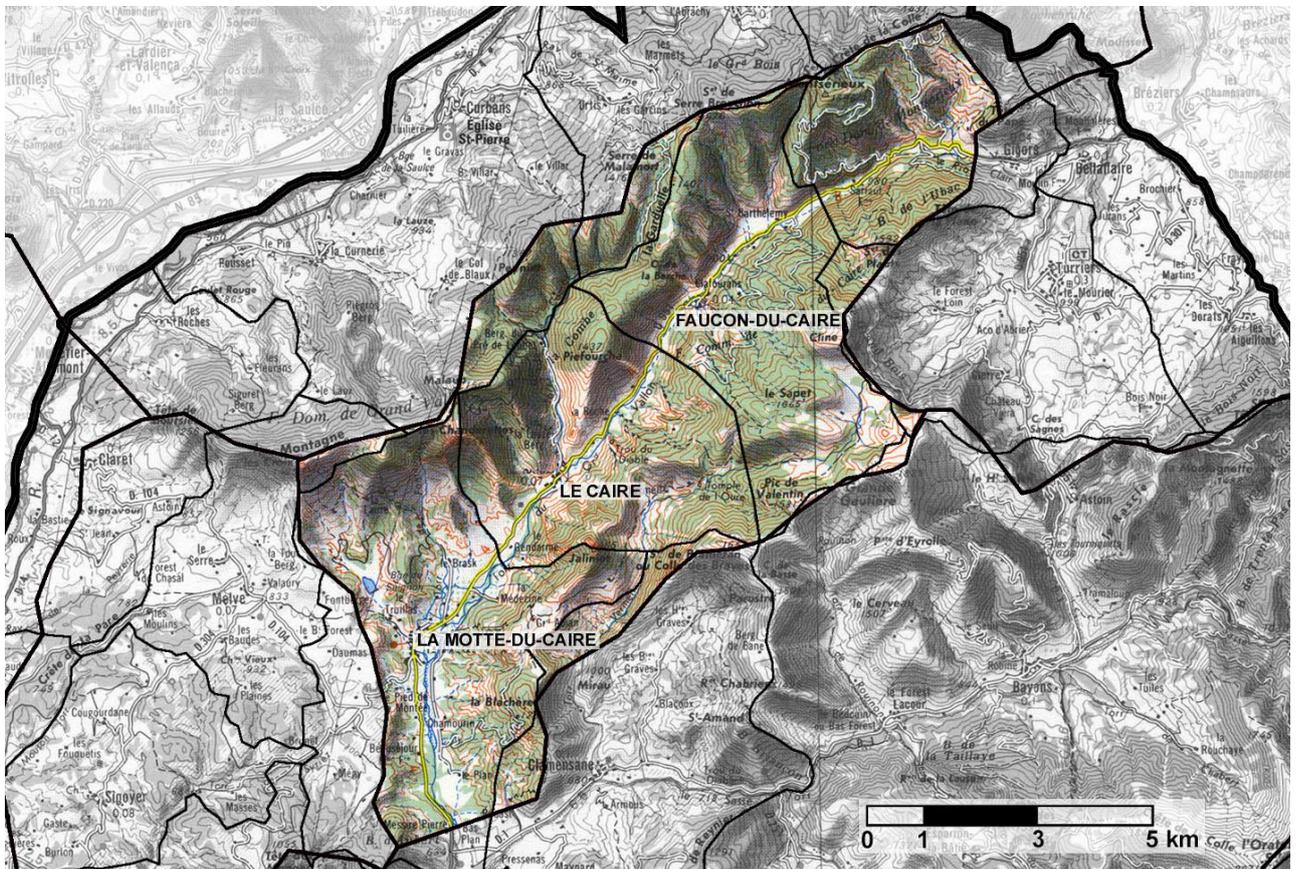
LES PREMIERES IMPRESSIONS

Cette vallée étroite à fond plat, orientée vers le sud-ouest, subit les influences de la Durance. Elle est essentiellement tournée vers la culture d'arbres fruitiers qui tapissent une grande partie du fond de vallée.



LES MATIERES ET LES COULEURS

Damier vert tendre des feuillages des vergers
Camaïeux de rose et blanc des fleurs de fruitiers
Etendues géométriques des toiles blanches de protection
Camaïeux de vert puis roux en automne des forêts mixtes
Tâches roses des habitations éparpillées dans les vergers



CONTEXTE GEOGRAPHIQUE

LE RELIEF ET LA GEOMORPHOLOGIE



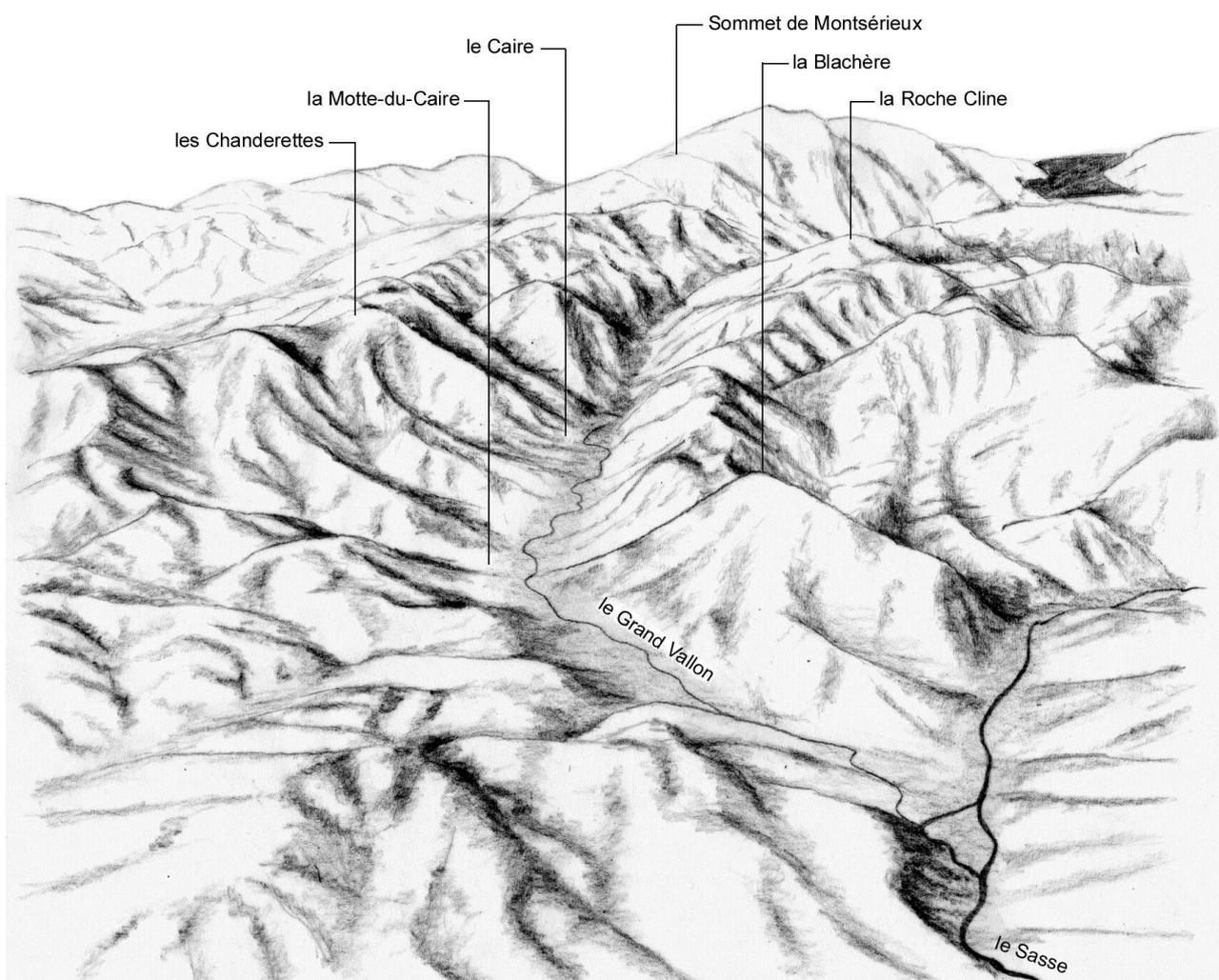
La vallée du torrent du Grand Vallon, traverse un pays de moyennes montagnes sur près de 16 kilomètres, du nord-est vers le sud-ouest. Si elle est étroite, elle présente néanmoins un fond plat sur lequel l'homme a installé ses cultures.

La plupart des sommets approchent une altitude de 1500 mètres comme les Chandernettes, la Roche Cline ou le Montsérieux mais restent cependant peu perceptibles.



Avec ses versants abrupts et l'absence de vallons transversaux, les horizons sont resserrés et les perspectives cadrées. Cette vallée prend alors un aspect de couloir.

A mi-parcours, le relief de la vallée est marqué par la « Clue des Cheminées ». Ses rochers escarpés abritent la « via ferrata », site d'escalade très prisé pour sa beauté et sa tranquillité.





LA GEOLOGIE

La géologie du territoire est complexe et le relief, dénué de lignes directrices nettes. La vallée étroite est cernée par des versants accidentés et incultes constitués de calcaires d'âges différents qui offrent une grande richesse d'aspects. Ce sont d'abord les « robines », des terres noires feuilletées du Jurassique (de Nibles au Caire), puis des calcaires gris argileux en gros bancs du Crétacé, qui forment les reliefs plus aigus de la Montagne et enfin les calcaires sombres du Lias (nord-ouest de Faucon-du-Caire).

Au sud de Faucon-du-Caire, affleure un massif de molasses gréseuses rouges à vertes qui donnent des toponymes explicites (Champ Rousset, les Rouyères, Collet Rouge) et un relief doux recouvert par la forêt.



L'HYDROGRAPHIE

L'eau est très peu perceptible sur ce territoire. Le torrent du Grand Vallon, principal cours d'eau, est alimenté par un chevelu de ravins intermittents. Malgré son nom, le Grand Vallon est un ruisseau très discret, dissimulé sous une épaisse ripisylve. Cette rivière prend naissance au col de Sarraut et se jette dans le torrent du Sasse.



CONTEXTE HUMAIN

L'AGRICULTURE ET LA FORET



Depuis la confluence avec le Sasse, jusqu'à La Motte-du-Caire, la vallée du Grand Vallon est orientée nord-sud. La végétation des deux versants est donc similaire, composée d'une forêt mixte dominée par le chêne blanc et le pin sylvestre.



Après La Motte-du-Caire, l'adret et l'ubac se différencient. Sur le versant ensoleillé, la végétation se compose d'une garrigue à genêts, dominée par le chêne blanc. Sur le versant opposé, les conifères se font plus présents (pin sylvestre).

En fond de vallée, la végétation de bords de route (acacias, noyers) et les ripisylves (frênes, trembles, peupliers et saules) se côtoient et forment un épais ruban végétal.

Dans le haut et le bas de la vallée, le paysage est marqué par deux grandes forêts domaniales (du Grand Vallon et de Montsérieux) composées de pins noirs.

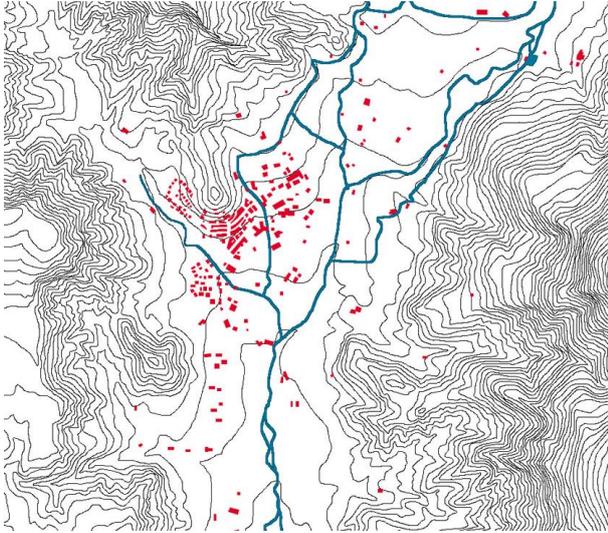
L'agriculture de la vallée est fortement dominée par l'arboriculture, omniprésente dans le paysage. Les vergers occupent tout l'espace cultivable et nappent le fond de la vallée. Ceux-ci, composés essentiellement de pommiers et poiriers (et de quelques pêcheurs et pruniers) se concentrent surtout autour de la Motte-du-Caire et du Caire. Ces cultures sont souvent couvertes de filets paragrêles, la plupart du temps de couleur blanche. Si ces toiles sont inhérentes à la culture de fruitiers, elles forment des damiers blancs aux formes géométriques qui ont un impact fort dans le paysage.

Après Faucon-du-Caire, les vergers se font plus rares et laissent la place à la polyculture-élevage (maïs, blé, prairies de fauche, luzerne, bovins et équins).



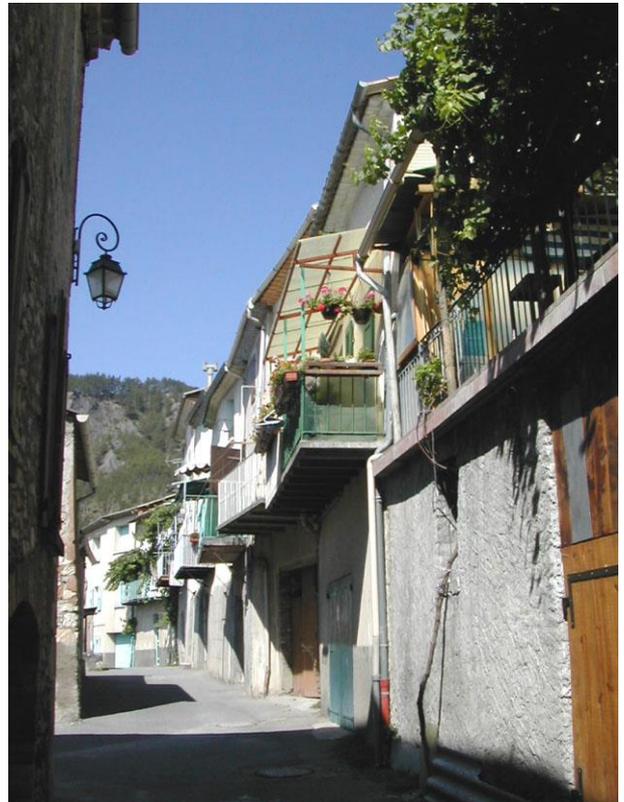
LES FORMES URBAINES

Traditionnellement, les villages sont groupés, situés en pied de pente et adossés à un éperon rocheux. Les cœurs anciens sont bâtis de façon dense. Les maisons sont collées les unes aux autres pour ne laisser que des ruelles étroites et des passages voûtés. Les appareillages des façades, caractéristiques, sont composés de blocs massifs liés par un mortier de couleur rougeâtre. Ces matériaux et ces couleurs rappellent la géologie de la région.



Sur l'ensemble du fond de vallée, quelques fermes isolées se sont installées au cœur de leur terroir. Celles-ci sont aujourd'hui souvent accompagnées de bâtiments récents et de hangars.

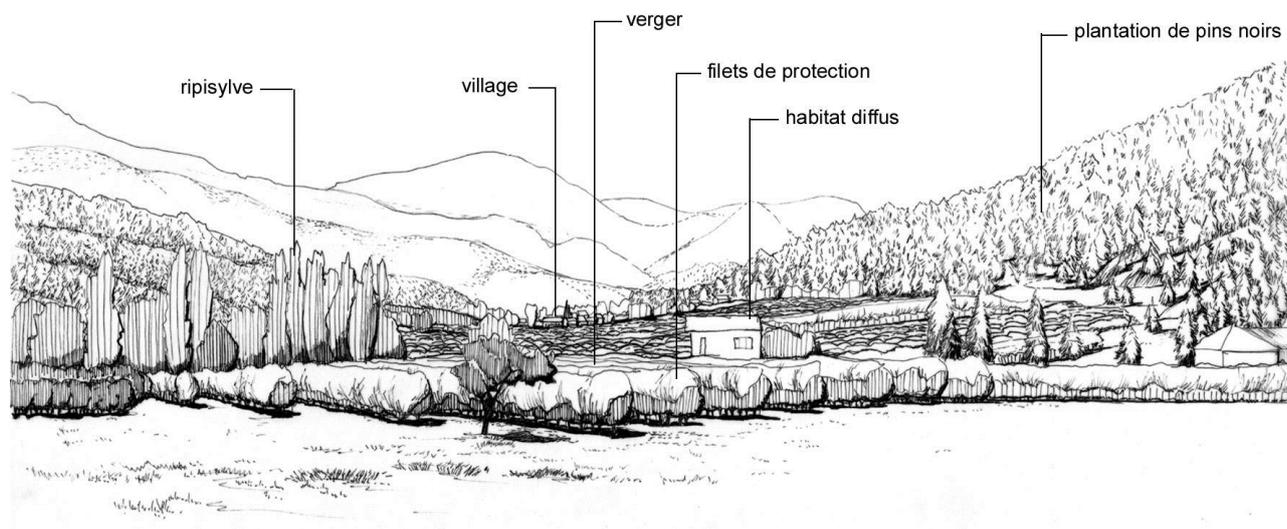
Si le village du Caire présente un fort potentiel architectural, celui de La Motte-du-Caire montre une certaine hétérogénéité. Dans le centre ancien, les bâtisses anciennes, parfois abandonnées, côtoient des maisons rénovées aux styles et aux couleurs parfois atypiques. Le village présente malgré tout un bâti aux volumes intéressants et de nombreux passages voûtés. En périphérie, l'habitat pavillonnaire se développe de manière lâche et grignote peu à peu les vergers.



ORGANISATION DU TERRITOIRE

- Occupation bâtie dans le fond de vallée
- Villages groupés, adossés aux reliefs à proximité du cours d'eau et des axes de communication
- Fermes isolées
- Habitat récent autour des villages, qui se diffuse dans les vergers
- Présence de hangars agricoles

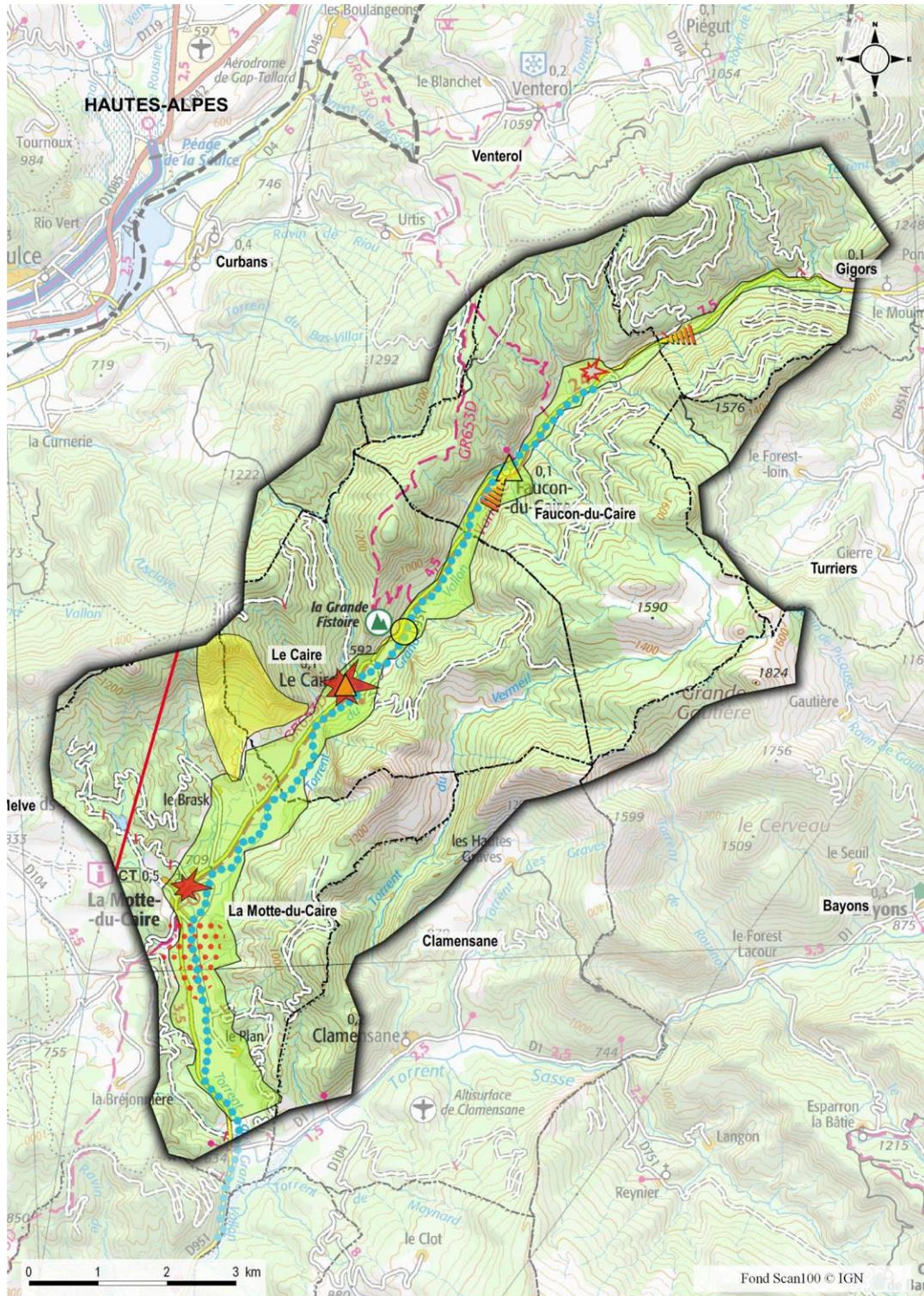
- Omniprésence de la forêt sur les versants
- Ripisylve épaisse en fond de vallée
- Plantations de pins noirs
- Agriculture dominée par l'arboriculture
- Forte présence des toiles de protection des vergers
- Polyculture-élevage vers l'amont de la vallée



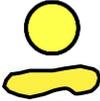
ENJEUX PRIORITAIRES

Limiter la fermeture des paysages

Stopper l'implantation de l'habitat diffus et de hangars



ENJEUX ET ACTIONS

ELEMENTS PAYSAGERS ET PATRIMONIAUX	
	<p>PRÉSERVER LA QUALITÉ DES PERSPECTIVES VISUELLES Entretien des abords des points de vue</p>
	<p>PRÉSERVER ET SOULIGNER LA SILHOUETTE DES VILLAGES Affirmer une limite nette d'urbanisation Conserver des espaces de respiration autour des villages Promouvoir les savoir-faire architecturaux</p>
	<p>PRÉSERVER LA QUALITÉ ET LA PERCEPTION DES PAYSAGES REMARQUABLES Mettre en valeur les sites remarquables et leur perception (circulation, lieux d'arrêt) Faciliter la protection et la gestion de ces sites Etudier l'impact des aménagements existants ou à venir dans les sites remarquables</p>
PAYSAGES CONSTRUITS	
	<p>GÉRER ET ASSURER LA PERTINENCE PAYSAGÈRE DES EXTENSIONS URBAINES LIMITER ET STRUCTURER LES EXTENSIONS URBAINES, RECONQUÉRIR ET VALORISER LES CENTRES ANCIENS, REHABILITER ET AMÉLIORER QUALITATIVEMENT LES PAYSAGES BATIS ET LES ENTREES DE VILLES Préférer la revitalisation des centres anciens et une densification de l'enveloppe urbaine existante (en tenant compte de la topographie, des structures paysagères en place, des perceptions, des volumes et couleurs ...) à un développement diffus Affirmer une limite nette d'urbanisation Stopper l'étalement urbain et promouvoir les savoir-faire architecturaux Lutter contre la pollution lumineuse</p>
	<p>CONTRÔLER LA DISPERSION ET LA QUALITÉ DU BÂTI DANS LES ESPACES AGRICOLES Stopper l'implantation diffuse dans les espaces agricoles Améliorer l'intégration paysagère des bâtiments agricoles dans le paysage et la qualité des nouvelles constructions agricoles Sensibiliser les propriétaires sur l'impact des haies en essences exogènes</p>
	<p>RÉDUIRE L'IMPACT DES RÉSEAUX AÉRIENS (DEBROUSSAILLEMENT SOUS LES LIGNES ET ENFOUISSEMENT DES RESEAUX)</p>
	<p>CONTRÔLER L'IMPLANTATION ET LA QUALITÉ DES BATIMENTS AGRICOLES Améliorer l'intégration paysagère et la qualité des bâtiments agricoles existants Contrôler l'implantation et la qualité des nouveaux bâtiments Maîtriser le développement des hangars photovoltaïques</p>
PAYSAGES RURAUX ET NATURELS	
	<p>MAÎTRISER LA FERMETURE DES PAYSAGES, GERER L'AVANCEE DES FORÊTS ET LA QUALITE DES SECTEURS AGRICOLES OU NATURELS FRAGILES Maintenir l'activité agricole et promouvoir une agriculture respectueuse de l'environnement Promouvoir le pastoralisme et maîtriser le développement de friches en amont de la vallée Limiter le développement de la forêt dans le fond de vallée Limiter la plantation de boisements mono-essence de conifères et contrôler l'essaimage naturel des pins noirs Sensibiliser les propriétaires forestiers sur l'importance de la diversité des espèces forestières Affirmer une lisière nette des forêts en pied de versant Stopper l'habitat diffus dans les secteurs agricoles</p>
	<p>PRÉSERVER ET VALORISER LES RIPISYLVES. PRIVILÉGIER LES PROTECTIONS DE BERGES PAR GENIE ECOLOGIQUE</p>
	<p>PRÉSERVER ET VALORISER LES PRAIRIES ET ZONES HUMIDES</p>